

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_06_123

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt et trois, le six juin, à 18h30, le Conseil de Communauté
En exercice : s'est réuni à VIX en session ordinaire sous la Présidence de Michel BOSSARD,
- Titulaires : 38 Président.

Présents : Date de convocation : 1^{er} juin 2023
- Titulaires : 31
- Suppléants : 3

Excusés ayant donné pouvoir : 0
Votants : 32

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau (en remplacement de M. de CERTAINES)
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

ABSENTS EXCUSES :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet

- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Président présente la Décision Modificative n°1 du Budget Principal, relative à un réajustement des prévisions en fonctionnement et en investissement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et D. 2342-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 57,

Vu la délibération n°2023CC_04_094 du 11 avril 2023 adoptant le Budget Principal pour l'exercice 2023,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le Budget Principal,

Il propose pour faire face aux engagements de procéder aux modifications suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	369 804,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	369 804,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-775-61 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	278 000,00 €	0,00 €
R-775-70 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €
R-775-762 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	91 304,00 €	0,00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	369 804,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	369 804,00 €	0,00 €	369 804,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	369 804,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	369 804,00 €	0,00 €
R-024 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	369 804,00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	369 804,00 €
D-21838-40-11 : INFORMATIQUE	0,00 €	220,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-01 : Autres immobilisations corporelles	220,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	220,00 €	220,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	220,00 €	220,00 €	369 804,00 €	369 804,00 €
Total Général		-369 804,00 €		369 804,00 €

Monsieur le Président demande l'accord du Conseil de Communauté sur la Décision Modificative n°1 présentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :
- Approuve la Décision Modificative n°1 du Budget Principal, telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Fait à RIVES-D'AUTISE, le 6 juin 2023

Le Président,

Michel BOSCHARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN



Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 14/06/2023

SLO

ID : 085-248500563-20230606-2023CC_06_123-DE